

Les drones chaumontais cloués au sol au Liban

Arrivés mi-décembre au Sud-Liban, les drones du 61^e régiment d'artillerie de Chaumont-Semoutiers n'ont toujours pas quitté leurs caisses. Leur éventuelle utilisation est dénoncée par le Hezbollah et suscite actuellement de vifs débats au niveau international.

Mi-décembre, un détachement de six drones et d'une trentaine de personnels du 61^e régiment d'artillerie de Chaumont-Semoutiers était envoyé au Liban. Arrivés au Liban il y a deux mois, les Diables noirs n'ont toujours pas sorti les drones de leurs caisses. Lié aux combats opposant, au cours de l'été 2006, Israël au Hezbollah, l'envoi d'aéronefs sans pilote semblait en passe de répondre aux survols "sauvages" du Sud-Liban par l'aviation israélienne.

Les Nations unies et les deux Etats du Proche-Orient semblaient alors favorables au premier déploiement sur un théâtre extérieur du Système de drone tactique intérimaire (SDTI), successeur du drone Crécerelle. Un précieux outil de renseignement notamment doté de technologies d'imagerie en temps réel.

Les réticences du Hezbollah

Appelé, début février, à passer le commandement de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) à l'Italien Claudio Graziano, le général Alain Pellegrini a été le premier à regretter l'absence de déploiement des drones chaumontais.

Avant de quitter ses fonctions, le Français déplorait ainsi ne pas avoir pu utiliser les six drones Sperwer (ou SDTI) afin de limiter les survols du Liban Sud par des avions de chasse israéliens.

Soutenu par New York, l'envoi de ces équipements au Liban a entraîné des réticences du Hezbollah. Le mouvement suspecte notamment les forces de la Finul de communiquer des informations aux Israéliens. Une crainte prise en compte au niveau international, les drones n'ayant jamais été utilisés à ce jour.

Une force de dissuasion

Sensible, le sujet a suscité bien des commentaires au sein de l'armée française. Dans un premier temps, Jean-François Bureau s'est efforcé de minimiser l'importance d'un dossier pour-



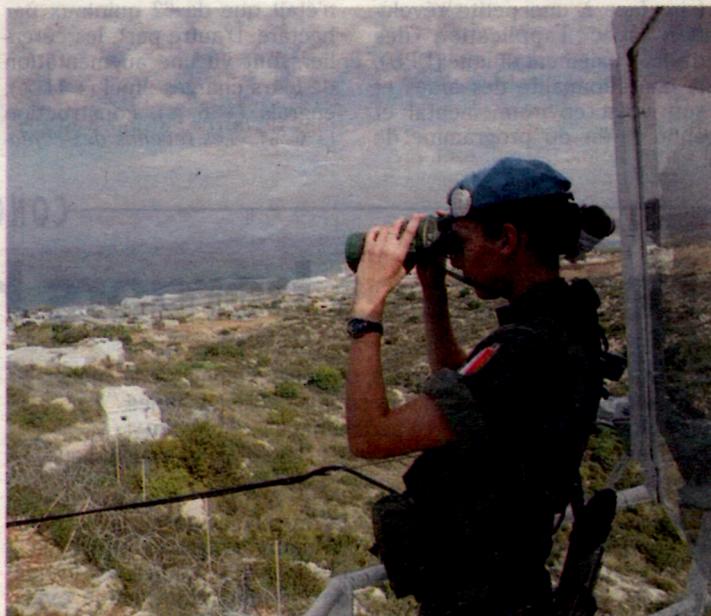
Les drones du 61^e RA sont actuellement cloués au sol (photo d'archives Eric Girardot)

tant sensible, le porte-parole du ministère de la Défense déclarant dernièrement que la question n'était «plus d'actualité.»

Hier, le commandant Prazuck, conseiller en communication du chef d'Etat major des armées, résumait ainsi la situation. «Les drones ne sont toujours pas utilisés. Cet équipement français est au service de l'ONU sur un territoire étranger et son utilisation dépendra des accords de plusieurs parties. A ce jour, ces accords n'ont pas été passés. Vous comprendrez que cette question est de dimension internationale...»

Selon de nombreux observateurs, la présence de drones au Sud-Liban constituerait à elle seule une véritable force de dissuasion, leur éventuelle utilisation semblant être redoutée tant par Israël que le Hezbollah.

Thomas Bougueliene



C'est le deuxième séjour des artilleurs chaumontais au Liban. (photo d'archives).